

# Enquête sur les élevages

La précédente enquête remonte au deuxième semestre 1995, un nouveau point sur la situation était donc nécessaire. Un questionnaire a donc été envoyé en mars et avril 1999 dans tous les départements à chaque Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, à chaque Direction départementale des Services vétérinaires ainsi qu'à chaque Fédération départementale des chasseurs.

Tous les départements ne nous ont pas encore adressé leurs réponses mais nous commençons dès ce numéro la publication des informations recueillies.

## Première constatation 25,5 % des élevages ont disparu

Au 1er janvier 1996, le nombre d'élevages s'élevait à 1 479 (non compris les élevages du département du Gers qui n'a jamais communiqué cette information).

Au 1er novembre 1999, nous recensons 1 004 élevages répartis dans 78 départements. Ces mêmes départements comptaient 1 331 élevages en 1996. La diminution est donc de 25,5 %.

Les départements suivants n'ont pas encore répondu à l'enquête et comptaient 158 élevages en 1995 : Ardennes ( 10), Bouches du Rhône (9), Gard (10), Hérault (15), Isère (23), Loire atlantique (7), Lot (38), Marne (7), Oise (10), Yvelines (12), Haute Vienne (21 ), soit au total 158 élevages. En supposant que dans ces départements, le taux de diminution est du même ordre de grandeur (25,5 %), ces départements comprendraient environ 116 élevages.

**Le total national peut donc être estimé à 1 004 + 116, soit 1 120 élevages.**

La cause principale de diminution est l'application normale des textes en vigueur qui a conduit soit de petits élevages, soit des élevages dépendant de Sociétés de chasse arrêter cette activité. Remarquons que durant cette période, les dégâts indemnisés n'ont nullement diminués.

## Deuxième constatation : 8 départements regroupent 40 % des élevages

Comme en 1995, les élevages sont concentrés dans un petit nombre de départements (8). Ce sont les suivants :

Départements	Effectif		% total des élevages	Variation en %
	1995	1999		
Nièvre	64	73	7.3	14.1
Yonne	107	69	6.9	-35.5
Côte d'Or	124	62	6.2	-50
Dordogne	59	60	6	1.7
Aveyron	51	40	4	-21.6
Allier	30	33	3.3	10
Indre	46	32	3.2	-30.4
Vienne	49	32	3.2	-34.7
Total	530	401	39.9	-18.3

On retrouve les mêmes départements qu'en 1995, à une exception près: l'Allier entre dans le TOP 8, le Loir-et-Cher sortant du classement. La Nièvre devient ainsi le premier département français quant au nombre d'élevages. L'augmentation du nombre d'élevages proviendrait plus d'une meilleure connaissance de ceux-ci que de réelles créations. L'effectif est inchangé en Dordogne. Quant à l' Allier il s'agirait de réelles créations. La Côte d'Or voit la moitié de ces élevages disparaître, la plupart correspondant à des élevages de sociétés de chasse. Dans l'Yonne, l'Indre et la Vienne, la diminution est de l'ordre du tiers.

Enfin, plus de la moitié des élevages (54,7 %) sont concentrés dans seulement 13 départements. En effet, aux huit précédents, il suffit d'ajouter les départements suivants :

Départements	Effectif		% total des élevages	Variation en %
	1995	1999		
Tarn	41	31	3.1	-24.4
Loir-et-Cher	45	30	3	-33.3
Puy de Dôme	28	30	3	7.1
Cher	37	29	2.9	-21.6
Indre-et-Loire	37	28	2.8	-24.3
Total	188	148	14.8	-19.3

Là aussi, la variation dans le Puy-de-Dôme semble tenir à des variations dans le recensement. La comparaison des listes individuelles serait nécessaire pour apprécier réellement, à l'échelle nationale, le taux d'entrées et de sorties.

Enfin, les cinquante-neuf départements ci-dessous comptent au moins un élevage de sangliers :

Départements	Effectif		% total des élevages	Variation en %
	1995	1999		
Haute Garonne	21	19	1.9	-9.5
Charente	18	17	1.7	-5.6
Corrèze	18	17	1.7	-5.6
Saône et Loire	27	17	1.7	-37
Ariège	24	16	1.6	-33.3
Jura	11	14	1.4	27.3
Sarthe	19	14	1.4	-26.3
Deux Sèvres	15	14	1.4	-6.7
Aude	17	13	1.3	-23.5
Haute Marne	18	13	1.3	-27.8
Haute Saône	14	13	1.3	-7.1
Charente Maritime	12	12	1.2	0.0
Tarn et Garonne	13	12	1.2	-7.7
Var	18	12	1.2	-33.3
Moselle	17	12	1.2	2-.4
Aube	25	11	1.1	-56
Eure et Loire	11	11	1.1	0.0
Bas Rhin	15	11	1.1	-26.7
Ardèche	16	9	0.9	-43.8
Gers	12	9	0.9	-25
Mayenne	11	9	0.9	-18.2
Seine et Marne	7	9	0.9	28.6
Vaucluse	15	9	0.9	-40
Alpes de Hte Prov.	19	8	0.8	-57.9
Creuse	11	8	0.8	-27.3
Meurthe et Moselle		8	0.8	
Morbihan	11	8	0.8	-27.3

Pyrénées atl.	6	8	0.8	33.3
Calvados	6	7	0.7	16.7
Drôme	29	7	0.7	-75.9
Loire	15	7	0.7	-53.3
Htes Pyrénées	5	7	0.7	40
Landes	7	6	0.6	-14.3
Lot et Garonne	15	6	0.6	-60
Doubs	5	5	0.5	0.0
Eure	2	5	0.5	150
Gironde	8	5	0.5	-37.5
Haute Loire	4	5	0.5	25
Lozère	8	5	0.5	-37.5
Orne	8	5	0.5	-37.5
Seine maritime	5	5	0.5	0.0
Cantal	6	4	0.4	-33.3
Loiret	7	4	0.4	-42.9
Meuse	6	4	0.4	-33.3
Vosges	9	4	0.4	-55.6
Côtes d'Armor	5	3	0.3	-40
Maine et Loire	10	3	0.3	-70
Manche	1	3	0.3	200
Pyrénées	4	3	0.3	-25
Haut-Rhin	2	3	0.3	50
Savoie Haute	3	3	0.3	0.0
Vendée	5	3	0.3	-40
Aisne	5	2	0.2	-60
Hautes Alpes	5	2	0.2	-60
Somme	3	2	0.2	-33.3
Ain	2	1	0.1	-50
Finistère	3	1	0.1	-66.7
Chizè	1	1	0.1	0.0
Territ. Belfort	1	1	0.1	0.0
Total	616	455	45.5	

1995, ces cinq départements ne comptaient aucun élevage de sangliers. Il n'y a eu aucune création depuis.

Alpes maritimes	0	0	0.0%
Nord	0	0	0.0%
Pas de Calais	0	0	0,0%
Rhône	0	0	0,0%
Savoie	0	0	0,0%

Par contre ces deux départements ont vu disparaître le seul élevage recensé en 1995.

Corse du Sud	0	0	0,0%
Ille-et- Vilaine	0	0	0,0%

Parmi les plus importantes diminutions, notons, la Drôme (- 75%), le Maine-et-Loire (- 70 %), le Lot-et-Garonne (- 60 %), les Alpes de Haute Provence (- 58 %), la Loire (- 53 %), l'Ardèche (- 44 %), le Vaucluse (- 40 %). Quatre de ces départements sont situés dans la même zone géographique (basse vallée du Rhône). Ce sont des départements où les tableaux de chasse sangliers sont particulièrement importants de même que les dégâts de gibier d'où une réduction importante des élevages pour réduire ces dégâts, même si les deux paramètres ne sont pas liés.

## L'activité des élevages

Ies I 004 élevages recensés, 357 seulement ont demandé un bon de transport, soit 35,5 %. En 1995, ce pourcentage était de 32 %. Compte tenu des départements qui n'ont pas répondu à l'enquête et où, vraisemblablement, les élevages sont moins actifs, on doit en conclure à une stabilité des élevages actifs ou commerciaux.

L'analyse des bons de transport permet une évaluation plus fine de l'activité de ces élevages,

Rubriques	1999	1995
Nombre d'élevages actifs	357	456
Nombre total de bons	1 652	1 669
Pour transport dans le département	765	979
Nb de sanglier correspondant	4 311	3 724
Pour transport dans un autre département	587	690
Nb de sanglier correspondant	5 351	5 880
Nb de sangliers produits	9 622	9 564

La comparaison des deux années est instructive. Tout d'abord le nombre d'élevages actifs a diminué de 21 %; infirmant notre première conclusion qui voyait dans les élevages disparus des élevages peu actifs. Nuançons cependant, l'échange de reproducteurs est également soumis à bons de transport même si un ou deux animaux sont transportés.

Par contre le nombre de bons de transport demandés est du même ordre de grandeur. Il en est de même du nombre total de sangliers produits et transportés: 100 sangliers de plus en 1999. En conséquence la production exportée en moyenne par chaque élevage actif passe de 21,0 à 27,0, soit une augmentation de 28 %.

Rappelons que cette production reste négligeable par rapport à la production du tableau de chasse national qui était en 1998 supérieure à 300 000 animaux.

D'autre part, le nombre de sangliers transportés à l'intérieur du même département augmente en proportion: celle-ci passe de 39 % en 1995 à 44 % en 1999. Sans autre information, il est difficile de préciser les raisons de l'augmentation de ce commerce local.

Addendum : avant de mettre sous presse nous recevons la réponse de la DDAF de l'Oise.

Oise 10 7 0,7% -30,0 %

## La composition des transports

	Nombre de sangliers/bon	
	1999	1995
Transport intradépartemental	5.63	3.8
Transport extradépartemental	9.11	8.52
Moyenne nationale	5.84	5.73

En 1999, le nombre de sangliers par bon de transport augmente, 4 légèrement à l'échelle nationale, l'augmentation étant surtout sensible pour les échanges intradépartementaux.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.